

SASU PASCAL DELMON

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

91, rue de Monceau
75008 PARIS

TRANSPARENCY INTERNATIONAL FRANCE

14, Passage Dubail

75010 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes

Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

SOMMAIRE

- Rapport Général
- Bilan
- Compte de Résultat
- Annexe

SASU PASCAL DELMON

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

91, rue de Monceau
75008 PARIS

TRANSPARENCY INTERNATIONAL FRANCE

14, Passage Dubail

75010 PARIS

Rapport général du Commissaire aux Comptes

Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association TRANSPARENCY INTERNATIONAL France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaires aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

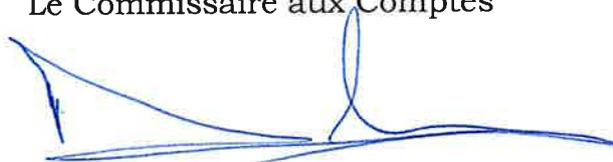
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit, en outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à

l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 23 mai 2024
Le Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of fluid, connected strokes. The signature starts with a sharp downward stroke on the left, followed by a long, sweeping curve that ends in a small loop and a horizontal tail.

Pascal DELMON
SASU PASCAL DELMON

TI FRANCE

Comptes Annuels

Du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023

BILAN - ACTIF

AGS0002 - TI FRANCE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	2 990	2 990		
Autres	7 530	7 530		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	153		153	153
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	6 744		6 744	6 744
TOTAL (I)	17 417	10 520	6 897	6 897
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Clients, usagers et comptes rattachés	172 370		172 370	182 488
Créances reçues par legs ou donations				
Autres				
Valeurs mobilières de placement	1 600 000		1 600 000	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	213 337		213 337	1 627 554
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	1 985 707		1 985 707	1 810 042
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 003 124	10 520	1 992 604	1 816 939

BILAN - PASSIF

AGS0002 - TI FRANCE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	538 448	474 387
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	17 671	64 061
Excédent ou déficit de l'exercice		
<i>Situation nette (sous total)</i>	556 119	538 448
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	556 119	538 448
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 891	39 869
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	64 076	68 157
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 150 000	1 150 000
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	176 518	20 464
TOTAL (IV)	1 436 485	1 278 490
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV-V)	1 992 604	1 816 939

COMPTE DE RÉSULTAT

AGS0002 - TI FRANCE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	309 407	301 155
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service		
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	309 714	308 613
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	33 487	30 105
Autres produits		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	652 608	639 873
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock	158 709	158 583
Autres achats et charges externes		
Aides financières	14 876	6 051
Impôts, taxes et versements assimilés	258 040	224 029
Salaires et traitements	222 464	185 099
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	1 528	8 982
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	655 618	582 744
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-3 009	57 129
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	20 680	6 932
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	20 680	6 932
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	20 680	6 932

COMPTE DE RÉSULTAT

AGS0002 - TI FRANCE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	17 671	64 061
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	673 288	646 805
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	655 618	582 744
EXCÉDENT OU DÉFICIT	17 671	64 061
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	183 600	184 291
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	183 600	184 291
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	183 600	184 291
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	183 600	184 291
TOTAL	17 671	64 061

FAITS MARQUANTS

Au 31/12/2023, le total bilan de l'association est de 1.992,604 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, fait apparaître des produits d'exploitation de 652.608 euros et un résultat bénéficiaire de + 17.671 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période allant du 01/01/2023 au 31/12/2023.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A ce jour aucun événement postérieur à la clôture n'a potentiellement eu d'impact sur les comptes 2023.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au p général modifié par le règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 réformant le règlement CRC 99-01.

1) Conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.
- prudence

2) Immobilisations corporelles

L'analyse des actifs immobilisés à l'ouverture et au cours de l'exercice n'a pas mis en évidence de composants significatifs.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les durées d'utilisation comptable des immobilisations non décomposables sont identiques aux durées d'usage:

- | | |
|--|----------------|
| - Install Agencement et aménagement divers | 3 ans linéaire |
| - Matériel de bureau et informatique | 3 ans linéaire |

3) Immobilisations financières

Ces valeurs sont comptabilisées à leur coût historique, et font l'objet d'une provision pour dépréciation, le cas échéant.

4) Fonds dédiés

Les fonds dédiés font l'objet d'un suivi conformément aux règles et méthodes comptables en vigueur telles que définies dans l'avis du n°99-01 du CRC.

5) Clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6) Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont comptabilisées au coût d'achat et font l'objet de provision pour dépréciation le cas échéant.

7) Contributions volontaires

Les contributions volontaires sont calculées sur la base du temps passé par les membres du conseil d'administration et du haut conseil à un taux moyen horaire de 51 € (coût moyen chargé du délégué général).

Les contributions des autres bénévoles sont valorisées au taux horaire du SMIC, soit 14 € de l'heure.

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS relatifs à l'actif du BILAN

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes :

17 417

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisat° incorporelles	-	-	-	-
Immobilisat° corporelles	10 520	-	-	10 520
Immobilisat° financières	6 897	-	-	6 897
TOTAL	17 417	-	-	17 417

Ces immobilisations ne font pas l'objet d'une clause de réserve de propriété.

Amortissements et provisions d'actif

10 520

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisat° incorporelles	-	-	-	-
Immobilisat° corporelles	10 520	-	-	10 520
Immobilisat° financières	-	-	-	-
TOTAL	10 520	-	-	10 520

Le rythme des amortissements de l'exercice 2022 a tenu compte de l'étude sur la durée de vie réelle des immobilisations.

Détails des immobilisations corporelles et incorporelles et amortissements en fin de période

	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes	Amort
Agencement des locaux	2 990	2 990	-	3 ans linéaire
Matériel de bureau et informatique	7 530	7 530	-	3 ans linéaire
Dépôts et cautionnements	6 744	-	6 744	Non amortissable
Titres Crédit Coopératif	153	-	153	Non amortissable
TOTAL	17 417	10 520	6 897	

Détails des immobilisations financières

POSTES	Valeur au début de l'exercice	Acquisition de l'exercice	Cession de l'exercice	Valeur à la clôture de l'exercice
Dépôts et cautionnements	6 744	-	-	6 744
Titres Crédit Coopératif	153	-	-	153
Totaux	6 897	-	-	6 897

Etat des créances (net de provisions)

Etat des créances	Montant	A un an	A plus d'un an	A plus de 5 ans
Autres immobilisations financières	6 744	-	6 744	
Clients & comptes rattachés	172 370	172 370		
Acompte versé sur commande	-	-		
Sécurité sociale et autres organismes	-	-		
Groupe et associés	-	-		
Etat, et autres impôts et taxes assimilées	-	-		
Debiteurs divers	-	-		
Charges constatées d'avance	-	-		
TOTAL	179 114	172 370	6 744	-

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS relatifs au passif du BILAN

Etat des dettes

Etat des dettes	Montant	A un an	A plus d'un an
Fonds dédiés	-	-	
Emprunt / etab de crédit	-	-	
Emprunts et dettes financières diverses		45 891	
Fournisseurs et comptes rattachés	45 891	45 891	
Dettes sociales	49 173	49 173	
Etats dettes fiscales	14 903	14 903	
Autres dettes	1 150 000	-	1 150 000
Produits constatés d'avance	176 518	176 518	
TOTAL	1 436 485	286 485	1 150 000

Variation des fonds associatifs

POSTES	Valeur à l'ouverture	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Valeur à la clôture
Fonds Associatifs	474 388	64 061	-	538 449
Réserve légale	-	-	-	-
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice	64 061	17 671	64 061	17 671
	-	-	-	-
TOTAL	474 387	81 732	64 061	556 119

Les fonds associatifs sont composés des différents résultats réalisés par l'association depuis son origine

POSTES	Secteur Lucratif	Secteur non lucratif
Produits d'exploitation	33 487	619 121
TOTAL	33 487	619 121

Effectif moyen 2023

POSTES	2023
Non cadres	1
cadres	9
TOTAL	10

Contributions volontaires en nature :

Les contributions volontaires ont été estimées à 183,600 euros en 2023.
Ces contributions correspondent principalement aux contributions du CA à hauteur de 166,847 euros. Elles sont réparties comme suit :

CA, bureau	Autres missions sociales	Autres bénévoles
27 540	145 350	10 710

Honoraires du commissaire aux comptes :

Les honoraires provisionnés au titre de l'exercice 2023 s'élèvent à 4,200 euros.

EMPLOIS	Emploi de N = compte de résultat	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = Compte de résultat	Solde des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		
I - MISSIONS SOCIALES			I - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	110 198	110 198
Missions Sociales	386 547	110 198	1.1 Dons et legs collectés	110 198	110 198
DONT "BIENS MAL ACQUIS"			- Dons manuels non affectés	110 198	110 198
Autres missions sociales	386 547	110 198	- Dons manuels affectés		
			- Legs et autres libéralités manuels non affectés		
			- Legs et autres libéralités manuels affectés		
2 - RECHERCHE DE FONDS	83 374		1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	185 796				
			2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	206 759	
			3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	13 244	
			4 - AUTRES PRODUITS	343 087	
			110 198		
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	655 618		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	673 289	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS			II - REPRISE DE PROVISION		
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES			III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS		
			IV - VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC		
IV - EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	17 671		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES INSUFFISANTES DE L'EXERCICE		
V - TOTAL GENERAL	673 288		VI - TOTAL GENERAL	673 289	110 198
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		110 198	VII - Total des emplois financés par des ressources collectées auprès du public		110 198
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		